

AAP gratifications BAC+5, seconde vague

Les écoles DS4H, SPECTRUM et POLYTECH lancent la seconde vague de l'appel commun pour le financement de stages à destination des étudiants de 5ème année. Au total, une douzaine de financements sont disponibles. Le dossier doit être déposé avant le 21/01/2025. Les résultats seront communiqués au plus tard le 14/02/2025.

Pour candidater :

Quelle que soit la thématique scientifique, le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme Nuxeo à partir du lien fourni dans le mail de l'appel.

Dans le champs « titre », merci d'intituler la demande de la façon suivante :

Discipline principale_formation en cours du candidat_laboratoire du stage

Dans le formulaire, il est demandé de cocher, si applicable, le nom d'une Académie, d'un centre de référence ou de la MSI. Il suffit de ne rien cocher.

Un même encadrant ne doit pas soumettre plusieurs dossiers.

Comme pour la première vague :

Ces stages seront réalisés dans un des laboratoires d'UniCA dans toutes les thématiques que ces composantes couvrent. Cet appel est donc ouvert aux étudiant.e.s de master (UniCA et non UniCA) et aux élèves ingénieurs. La décision d'attribution sera principalement fondée sur le mérite des candidats, sur l'adossement des laboratoires et sur le prorata des contributions des composantes.

Le dossier doit être impérativement constitué des pièces suivantes concaténées en un seul fichier PDF dans l'ordre suivant :

- la discipline principale ainsi que la provenance de l'étudiant.e (sa formation actuelle)
- la durée du stage, la date de début du stage et le laboratoire d'accueil
- le sujet de stage avec quelques référence sur l'état de l'art
- le CV de l'étudiant.e
- ses notes de 4ème année
- éventuellement co-encadrant.e (nom, prénom, laboratoire, e-mail)

et, le cas échéant, toute autre précision susceptible de renforcer la candidature (collaboration inter-équipes, effet levier du stage, potentiel socio-économique, faits saillants de l'étudiant.e, résultats du premier semestre...) en une demi-page au plus.

Le montant de gratification est celui en vigueur à UniCA, soit approximativement de 650€/mois pendant un maximum de 6 mois de stage. La décision d'attribution sera principalement fondée sur le mérite des candidats et sur l'adossement des laboratoires.

Bien à vous,

Gilles Bernot & Mederic Argentina & Benoît Miramond